

19 déc 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 19 décembre 2003](#)

Titres-services

Sur proposition de M. Frank Vandenbroucke, Ministre de l'Emploi et des Pensions, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 12 décembre 2001 concernant les titres-services

Sur proposition de M. Frank Vandenbroucke, Ministre de l'Emploi et des Pensions, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 12 décembre 2001 concernant les titres-services

Sur proposition de M. Frank Vandenbroucke, Ministre de l'Emploi et des Pensions, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 12 décembre 2001 concernant les titres-services. Il s'agit d'adapter cet arrêté royal de 2001 au nouveau règlement en matière de titres-services. Le titre service est un instrument visant à promouvoir les services et les emplois de proximité. Pour rappel, le gouvernement fédéral s'est engagé à créer, par un renforcement, une simplification et un assouplissement du système de titres services, 25.000 emplois supplémentaires pour la fin de 2005. Et ceci, dans le secteur de l'aide à domicile pour les tâches ménagères parmi lesquelles le nettoyage, le repassage, les courses et le transport des personnes âgées moins mobiles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe